

Aéroports

Je termine sur cette réflexion. La nécessité d'un aéroport international n'a pas été prouvée. Nous allons perdre de riches terres arables qui sont essentielles à la production alimentaire. Le ministre se rit des résidents de l'endroit, des vœux des hommes politiques municipaux de la région torontoise, et du souhait exprimé . . .

M. Macdonald (Rosedale): Vous savez que cela n'est pas vrai.

M. Broadbent: Si, c'est vrai. Le ministre a reçu un télégramme du maire de Toronto et de tous ses conseillers. Le ministre fait fi du projet du gouvernement ontarien pour l'aménagement de toute la région. Il prend le genre de décision que lui a imposé son propre ministère il y a bien des années et il ne peut maintenant s'y dérober pour des raisons politiques. Bref, il décline toute responsabilité comme ministre des Transports et il est temps qu'il démissionne.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je comprends que je suis actuellement la seule voix d'expression française à la Chambre, mais j'ai écouté très attentivement les propos . . .

[Traduction]

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député d'Hamilton-Ouest invoque le Règlement.

M. Alexander: Je n'aime pas interrompre le débat étant donné que le temps accordé aux députés est limité, mais le chef du NPD pourrait peut-être nous indiquer pourquoi il a changé d'avis depuis sa déclaration du 2 mars.

M. Broadbent: Si la Chambre me permet de répondre à cette question, je le ferai volontiers.

M. l'Orateur: A l'ordre. En toute justice, il n'y a aucun mécanisme à ma connaissance qui permette d'interrompre une déclaration à l'appel des motions pour poser des questions aux députés.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, nous pouvons faire n'importe quoi avec le consentement unanime de la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, j'étais à dire, il y a un instant, alors qu'il y avait beaucoup de bruit à la Chambre, qu'il y a du bruit près des aéroports. Quelqu'un dit qu'il y a de l'eau également. De l'eau, je suis prêt à accepter cela, parce que c'est nécessaire, mais pas le bruit, quand je m'exprime dans ma langue, à la Chambre. J'ai respecté mes préopinants qui parlaient dans une autre langue. J'ai évité de faire du bruit, je n'accepte pas cela. Je voudrais tout simplement dire quelques mots sur la déclaration qui a été faite par le ministre des Transports, il y a un instant. Je voudrais le faire en toute sincérité et m'exprimer d'une façon claire, afin de démontrer une fois de plus que dans ce Parlement nous avons nos responsabilités. Il est temps qu'on comprenne davantage que ce devrait être les parlementaires qui prennent les décisions ici.

Monsieur l'Orateur, la déclaration du ministre a été brève malgré l'importance du sujet qui est d'une extrême gravité, non seulement pour aujourd'hui et demain, mais

[M. Broadbent.]

pour les années à venir. Le ministre nous a communiqué sa déclaration quelques minutes seulement avant 5 heures, ce que je regrette. Nous aurions bien souhaité prendre connaissance, non seulement de cette déclaration, mais également du contenu du document qu'il a bien voulu déposer. Cela nous aurait permis de faire des commentaires d'une façon beaucoup plus éclairée sur le sujet dont il a été question.

Monsieur l'Orateur, il est un fait que l'on devrait se rappeler plus souvent. J'ai toujours pensé qu'un député à la Chambre représente l'ensemble du pays. C'est du moins ce qu'on dit dans le Précis de procédure parlementaire de Beauséjour, et on n'a pas à s'étonner si un député francophone prend la parole à un certain moment sur une question surtout si elle porte sur une région anglophone comme Toronto. Cela est tout à fait normal lorsqu'on pense à l'ensemble de son pays et que l'on considère qu'aujourd'hui grâce à la technique, aux moyens de transport modernes, on se déplace très rapidement d'une région à une autre. On ne peut pas éviter de prendre en sérieuse considération tous les projets qui sont mis de l'avant pour favoriser les déplacements des Canadiens afin qu'on puisse mieux se comprendre, mieux communiquer, faire commerce de façon plus rationnelle, plus éclairée, pour bâtir véritablement un pays, celui qu'on pourra toujours appeler le Canada de tous les Canadiens, de l'Est à l'Ouest.

Monsieur l'Orateur, le ministre a dit tout à l'heure que cette décision a été prise après six années d'études, après qu'un rapport de la Commission d'enquête sur l'aéroport ait été remis au ministre, et j'imagine bien, au Cabinet. Tout ceci est le résultat de trois enquêtes: premièrement celle d'il y a six ans, une deuxième, soit la Commission d'enquête sur l'aéroport de Pickering et une autre, soit une enquête ministérielle.

Monsieur l'Orateur, j'aurais aimé moi, comme député à la Chambre, avoir l'avantage d'en prendre un peu connaissance au fur et à mesure que se déroulait le processus d'enquête.

Ce n'est pas qu'on veuille diriger ou donner des directives, ni qu'on veuille administrer à la place du Cabinet. Ce n'est pas cela du tout. C'est pour être en mesure de bien comprendre et connaître, lorsque le Cabinet prend une décision, le pourquoi de telle ou telle décision, sur quoi elle est fondée, est-ce réellement le Cabinet qui prend cette décision ou si ce sont les bureaucrates, ceux qui mènent dans tous les ministères? Voilà la question que je voudrais éclaircir, monsieur l'Orateur.

Comme je l'ai toujours pensé, et je le répète ce soir, monsieur l'Orateur, j'ai nettement l'impression que ce ne sont pas les députés qui mènent à la Chambre, ni les ministres, ce ne sont pas eux qui dirigent, mais ce sont les bureaucrates à l'extérieur du Parlement, des gens qui ne sont pas élus, qui ne sont pas mandatés par la population.

Monsieur l'Orateur, je veux que la démocratie ne soit pas un vain mot. Je ne veux pas que ce soit de l'hypocrisie. Je ne veux pas qu'on soit un simulacre de la démocratie. Je veux qu'on prenne nos responsabilités, et s'il faut prendre des décisions qui ne sont pas populaires, quant à moi je suis prêt à prendre mes responsabilités. C'est de cette façon-là que je vois les choses. Je suis désolé du fait qu'on nous annonce *subito presto* qu'une décision est prise. Avec toute la bonne volonté du monde, et pour le meilleur intérêt du Canada, mais mon Dieu que je voudrais donc être éclairé davantage afin que nous, parlementaires, ayons notre mot à dire sur cette question.